

N° 7
Janvier
2016

**Des
drones
dans le ciel de
Brocéliande**

**Spécial
sponsors**

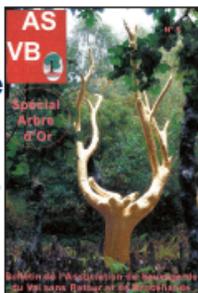
pages 10 et 11

**Bulletin de l'Association de Sauvegarde
du Val sans Retour et de Brocéliande**

L'ASVB, en bref

Depuis la fin de l'année 2011, l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande diffuse un bulletin d'informations semestriel. Son but est de faire connaître à nos partenaires, collectivités locales, membres de l'association, propriétaires de landes de Brocéliande, propriétaires forestiers et plus largement au grand public, les actions menées par l'association et de les sensibiliser à la sauvegarde de cet environnement naturel et culturel dont l'intégrité demeure fragile. Ce bulletin est disponible gratuitement dans les mairies de Beignon, Concoret, Loyat, Paimpont, Néant-sur-Yvel et Tréhorenteuc où il est en dépôt, ainsi qu'aux sièges de la Région Bretagne, des Conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, des Communautés de communes du Pays de Brocéliande (Plélan-le-Grand), Pays de Mauron, Pays de Guer et de Ploërmel.

Chaque numéro relate des actions, événements ponctuels ou exceptionnels liés à l'association, mais il est axé sur un thème spécifique. Le



contenu du premier numéro (toujours disponible) était principalement consacré aux trente années de vie de l'association (1980-2010).

Dans ce numéro 7, les thèmes principaux sont consacrés à l'utilisation des drones pour lutter contre les incendies et aux sponsors qui apportent leur soutien à l'association.

Michel Ruiz a apporté sa contribution pour la réalisation de ce numéro, ainsi que Gaëlle Ealet pour les corrections.

Pour toute demande de renseignements sur l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande, il convient de s'adresser au Président, Paul Anselin, 14 rue du Clos-Hazel 56800 Ploërmel.

On peut également consulter utilement le site de l'association : www.asso-broceliande.com

ASVB Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande 14 rue du Clos Hazel 56800 Ploërmel. **Directeur de la publication : Paul Anselin. Rédacteur en chef : Jacky Ealet. Impression : Imprimerie Poisneuf à Josselin.**



Vendu au profit de l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande, ce livre est disponible dans les locaux de l'Office de tourisme du Pays de Mauron, à Tréhorenteuc, à l'Office de tourisme de Paimpont, au café «A la descente du Val sans retour, chez Nicole», bourg de Tréhorenteuc, ainsi qu'à l'abbaye de la Joie-Notre-Dame à Campénéac. Prix : 15 euros

Des petits arbres d'or sont en vente au profit de l'association



Des miniatures de l'Arbre d'Or sont en vente au profit de l'association. Deux modèles sont disponibles : arbre peint au prix de 29 euros. Arbre doré à l'or fin au prix de 48 euros. Les miniatures sont en vente aux offices de tourisme à Tréhorenteuc, et Paimpont.

Le mot du Président



«Chers amis, après une alerte très sérieuse dont nous reparlerons plus tard lorsque les problèmes de renouvellement de notre convention pluriannuelle seront réglés, je suis heureux, au nom du bureau, de vous présenter mes vœux chaleureux pour la nouvelle année.

2016 sera sûrement et toujours une année chargée, mais beaucoup plus délicate, car nous négocions le renouvellement de cette convention pluriannuelle qui prévoit des financements du Conseil Régional, des départements 35 et 56, ainsi que des communautés de communes de Brocéliande, Mauron, Ploërmel et Guer.

Nous comptons vivement sur les élus pour défendre ce dossier. Cette convention prévoit bien sûr en priorité des travaux de prévention habituels contre les risques d'incendie. Cet appel aux élus est important au moment où certains d'entre-eux nous contestent leur participation financière : oubli des économies réalisées grâce au travail de prévention des incendies. Pour mémoire, le coût des incendies de 1990 s'est élevé à 300.000 euros (pompiers), plus l'intervention des canadiens, sans doute beaucoup plus... Un total d'environ un million d'euros, sans oublier les blessures de nos valeureux pompiers évacués au Val de grâce à Paris. Il est possible aussi que ces mauvaises intentions procèdent d'une tentative de règlements de comptes politiques. Il est vrai que l'orsque l'on ne fait rien, il est facile d'attaquer sournoisement !

La convention prévoit aussi le début de la rénovation du Moulin de la vallée à partir de 2016 et dans les années qui suivent, après examen par l'assemblée générale, la remise en eau des étangs en amont du Miroir aux fées qui sont autant de réserve d'eau pour la lutte contre le feu.

L'année 2015 s'est déroulée dans des conditions

excellentes avec l'appui des élus que je remercie, spécialement le maire de Paimpont, Alain Lefeuvre, malgré une opération d'obstruction isolée d'un élu de la communauté de communes de Brocéliande. La position de cet élu a été totalement démontée par Jean-Claude Chardron qui fort de son expérience, a expliqué que le rôle des élus n'était pas d'en rajouter par rapport aux administrations.

Grâce à l'initiative conjointe du président du SDIS du Morbihan, Gilles Dufeigneux, et de notre association, nous avons pu expérimenter une intervention de drone dans la lutte contre les incendies.

Les travaux de nettoyage du fond du Val sans retour qui se déroulaient sous la forme d'un chantier d'insertion avec l'entreprise Dervernn dirigée par Patrice Valantin se sont déroulés dans de bonnes conditions. Ils ont été encadrés par Gérard Duchesne et Emilien Jouvrot.

Pour le reste, forts de votre confiance, tout s'est bien passé. Espérons qu'il en sera de même pour 2016 malgré quelques petits nuages chargés de bêtise et peut-être d'esprit de revanche.

Une nouveauté pour 2015 : Michel Ruiz, excellent expert en réseaux sociaux, nous a rejoints et gère notre communication sur notre site internet. Je le remercie pour son engagement. Jacky Ealet a bénéficié du concours de Michel Ruiz pour la préparation de ce bulletin numéro 7 dédié aux sponsors et qui fait également ressortir notre capacité à être à la pointe de l'innovation en ce qui concerne la lutte contre le feu.

Bien sûr, je remercie les membres du bureau, le magnifique travail mené par notre salarié Emilien Jouvrot avec Gérard Duchesne, ainsi que Michel Touzé qui a accepté de rentrer dans le bureau comme trésorier. J'adresse aussi mes remerciements à Eric Drouart, l'architecte qui nous a préparé un travail remarquable pour la restauration du Moulin de la vallée, dont le financement de l'étude est en partie assuré grâce à notre député, Paul Molac, toujours fidèle à nos assemblées générales. Merci au Crédit Agricole de Ploërmel, à son directeur Jean Guillot, à sa collaboratrice Elisabeth Barbier, qui, au titre des Trophées de la vie locale, ont soutenu l'association et nous ont obtenu une aide de 5.000 euros pour le Moulin de la vallée.

Pour terminer, je lance un double appel. Tout d'abord le renouvellement des forces vives de l'association avec des jeunes et des femmes. Un appel est également lancé à la mobilisation des sponsors pour nous aider à assurer notre part d'autofinancement. Bonne année 2016. Elle sera ce que nous en ferons !»

Paul Anselin

Une première en Bretagne : un drone aide les pompiers à lutter contre les feux de forêts

Au mois de septembre dernier les sapeurs pompiers du Morbihan ont testé en Brocéliande, aux abords du Val sans retour, l'utilisation d'un drone au cours d'un exercice d'incendie. L'objectif était d'utiliser cet engin volant pour localiser et visualiser en direct l'évolution d'un feu de forêt afin de permettre aux soldats du feu de prendre des décisions plus précises pour envoyer des hommes sur le terrain et enrayer le sinistre. Cet exercice expérimental a fait l'objet d'un rapport circonstancié de la part des sapeurs-pompiers du Morbihan en présence du nouveau président du SDIS 56, Gilles Dufeigneux, lors de la réunion de l'association de Sauvagerie du Val sans retour et de Brocéliande, le 19 septembre dernier.



Cet outil pourrait bientôt épauler les soldats du feu. Les images transmises en direct par satellite au poste de contrôle offrent en effet une aide précieuse pour savoir où envoyer les hommes et les engins durant les opérations. Pour ce type d'utilisation, les drones se révèlent plus souples d'utilisation, plus précis et d'usage moins risqué pour les hommes que les hélicoptères. Autant d'arguments qui devraient aboutir à leur adoption par les sapeurs-pompiers morbihannais, tant ces engins volants téléguidés ouvrent des perspectives dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêt, en particulier dans la forêt et les landes de Brocéliande.

L'intérêt de l'exercice qui s'est déroulé en septembre dernier dans le ciel de Brocéliande était de juger de la qualité du dispositif en cas de feu de grande ampleur. La simulation a été réalisée dans l'un des sites sensibles de Brocéliande où le risque de sinistre est l'un des plus importants de Bretagne. Pour mémoire, rappelons qu'en 1976, de graves incendies avaient détruit dans ce secteur un millier d'hectares de forêt et plusieurs centaines en 1990.

«Cela nous semble positif !»

«L'exercice avait pour objectif de nous permettre de voir si cette technologie est réellement opérationnelle et de juger de l'opportunité d'adopter un tel outil pour lutter contre les incendies de forêt» a souligné Gilles Dufeigneux en ajoutant «Cela nous



semble positif.» Ce faisant, reste à examiner comment concrètement le Département compte se doter de drones pour les sapeurs-pompiers. Faut-il acheter des engins et former des pilotes ? Il semble que le SDIS se dirige davantage vers l'adoption d'une convention avec une entreprise privée.

Une chose est sûre, la qualité des images émises depuis le drone et projetées à l'assistance lors de la réunion du 19 septembre à Tréhorenteuc, ont été convaincantes. Les sapeurs-pompiers qui participaient à l'exercice ont confirmé tout l'intérêt d'un outil qui offre une vue plongeante sur le lieu d'un sinistre pour déployer les moyens les plus adaptés, à la fois pour enrayer le feu, mais aussi pour sécuriser le site. Rappelons que cet exercice a également montré toute l'utilité de la participation des Casquettes rouges et des agriculteurs avec leurs moyens logistiques (tonnes à eau, griffes, tracteurs, pelles, etc).. «Nous sommes les premiers en France et en Bretagne à mettre en place des moyens techniques et humains innovants» a souligné Paul Anselin en commentant à la fois l'utilisation expérimentale d'un drone au-dessus de Brocéliande pour lutter contre le feu, mais en rappelant aussi la mise en place par l'association d'une réserve intercommunale et interdépartementale constituée de bénévoles (casquettes rouges et agriculteurs), dont les missions sont la préparation et l'information de la population face aux risques, son soutien et son assistance au public et l'appui logistique auprès des sapeurs-pompiers.



Gilles Dufeigneux a sur ce point mis l'accent sur l'exemplarité de l'association en la matière. «L'exemplarité de l'association est unique et bien pensée. Vous avez besoin de moyens, je serai à vos côtés».

A la suite de cet exercice, le Président du SDIS 56, Gilles Dufeigneux, ainsi que le Directeur départemental, commandant le corps des sapeurs-pompiers, le colonel Cyrille Berrod, ont adressé un courrier de reconnaissance pour leur engagement aux membres de l'Association de Sauvage-garde du Val sans retour et de Brocéliande, à Gérard Duchesne, Emilien Jouvrot, aux casquettes rouges, à Daniel Gléhello, Fabrice Chérel, référents des agriculteurs.

«L'exercice commun mobilisant la Réserve intercommunale de Brocéliande et les sapeurs-pompiers du SDIS du Morbihan du 9 septembre dernier à Néant-sur-Yvel a remporté un vif succès.

Lors de cette manoeuvre, la bonne coordination et l'implication de chacun ont contribué à la réussite de cet évènement. C'est pourquoi nous tenions à remercier vivement chaque bénévole, chaque agriculteur, pour sa participation et son action indispensable pour la protection de la forêt de Brocéliande. Nous vous prions de bien vouloir transmettre à chacun d'entre eux, toute notre reconnaissance pour leur engagement.»



Colonel Cyrille Berrod
directeur SDIS 56

Un méchoui convivial au terme d'une année qualifiée d'un peu rock'n' roll !



Le traditionnel méchoui de l'association s'est tenu le 19 septembre dans la salle communale de Tréhorreuteuc. Avant d'inviter les participants à s'attabler, Paul Anselin a rappelé les principaux événements qui ont marqué la vie de l'association depuis le début de l'année 2015, une année qualifiée par le Président «d'un peu rock' n' roll» ! Principaux points abordés : la prévention contre les risques d'incendies (voir l'article précédent), le

projet de reconstruction du Moulin de la vallée, les travaux de nettoyage du fond du Val sans retour réalisés l'été dernier, le point sur le site internet de l'association et la promotion du secteur.

En qualifiant l'année écoulée d'un peu rock' n' roll, Paul Anselin faisait notamment allusion au déroulement de la réunion qui s'était déroulée à Paimpont le 13 mars dernier. Au cours des débats portant sur le projet de restauration du Moulin de la vallée, Henri Doranlo, vice-président de la Communauté de communes de Brocéliande, en charge du tourisme, de la culture, et Maire de Maxent, avait mis en avant les questions de réglementations auxquelles les élus sont soumis, regrettant la méthode adoptée par l'association de Sauvegarde du Val sans retour « En tant qu'élus, on nous impose une réglementation. Accepter le dossier en état, c'est aller contre notre fonction d' élu. La remise en état du moulin ne se fera pas sans impact sur l'environnement. Nous sommes sur un site classé Natura 2000. » La réaction de Paul Anselin de s'est pas faite attendre et son propos a été réaffirmé le 19 septembre « Je ne peux m'entendre donner des leçons de ce genre sans réagir. Cela fait plus de trente ans qu'avec les militants de l'association nous travaillons ensemble pour la sauvegarde de la forêt de Brocéliande. Me faire donner des leçons par des personnes qui n'ont jamais rien fait pour la forêt est inacceptable. La réponse faite par Jean-Claude Chartron aux critiques qui m'étaient adressées est tout à fait pertinente : il est absurde de se prononcer contre un projet avant même que l'administration puisse juger sur pièce son opportunité ou non. En refusant d'emblée et en se reposant sur l'avis hypothétique de l'Administration, les détracteurs privent les porteurs d'un projet de toute possibilité de concrétiser une opération qui a tout son intérêt sur le plan patrimonial et touristique... »

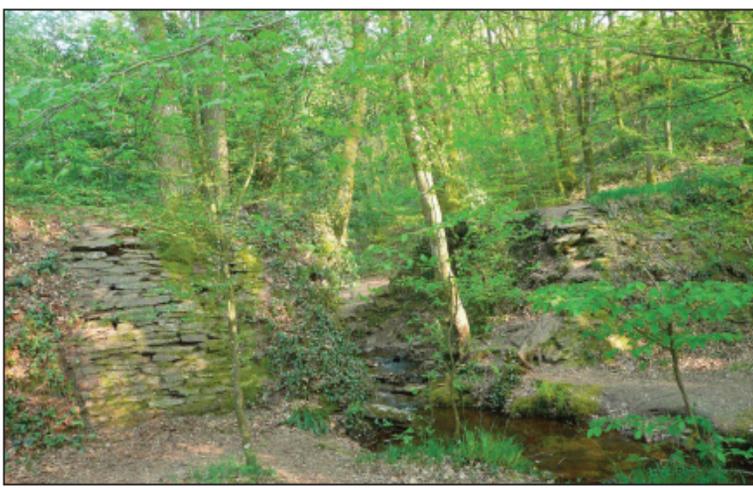
Ce faisant, le dossier suivi par l'architecte Eric Drouart suit son cours. Paul Anselin a souligné l'appui du maire de Paimpont, Alain Lefeuvre « Si nous ne sommes pas unis pour cette opération, des difficultés ressurgiront. Il fait éviter les querelles de clocher ! » Et de rappeler tout le travail de l'association mené par des bénévoles.

Oui à la reconstruction du moulin !

Co-fondateur de l'association, Francis Morice a pris la parole pour rappeler dans quel esprit l'association de Sauvegarde du Val sans retour a été créée et a félicité Paul Anselin pour toutes les actions qui ont été conduites durant plus de trente ans au profit de la région. L'ancien trésorier de l'association aujourd'hui relayé par Michel Touzé, a fermement exprimé son souhait de voir aboutir le projet de renaissance du Moulin de la vallée lancé par l'association « Je dis oui à la reconstruction du moulin ! » a-t-il martelé avec force.

Les travaux de nettoyage du fond du Val sans retour ont été réalisés en juillet dernier. L'Association avait fait





appel à l'entreprise Dervenn, dirigée par Patricia Valantin et spécialisée dans le génie écologique et biodiversité. Cette opération d'entretien et de valorisation paysagère s'est déroulée sous la forme d'un chantier d'insertion. Une dizaine de jeunes encadrés par deux anciens militaires ont effectué ce travail de nettoyage sous la conduite de Gérard Duchesne et Emilien Jouvrot, salarié de l'association. L'intervention s'est faite sur 1700 mètres de linéaire au fond de la vallée, en partant de l'étang du Miroir aux fées. Les arbres dépérissants et jugés dangereux pour la sécurité des promeneurs ont été abattus. Des branches dangereuses ont été éla-

guées. L'entreprise a également procédé au retrait des embâcles et chablis ainsi qu'au ramassage des déchets anthropiques et au ramassage des grosses branches mortes. **« Ces travaux ont été faits et bien faits en respectant le site »** a fait observer Paul Anselin. Au-delà du seul nettoyage du site, cette opération visait aussi, par le volet social de ce chantier d'insertion de jeunes sans emploi, à sensibiliser les collectivités locales et l'Etat sur le travail en profondeur mené par l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande.

Invité à faire le point sur la communication via internet, Michel Ruiz est intervenu pour préciser que l'un des objectifs est de pouvoir faire remonter le site de l'association à une bonne place dans les moteurs de recherche **« Nous remontons en lisibilité et le site est régulièrement mis à jour. Dernièrement, la vidéo télévisée de TF1 concernant l'exercice des sapeurs-pompiers avec des drones a été reprise. L'idée est de faire parler de nous. N'hésitez pas à nous envoyer des éléments, si vous avez du contenu autour de Brocéliande, afin que nous puissions le mettre sur le site »**.

L'objectif est aussi d'amener un potentiel de clients supplémentaires grâce à l'application mobile mise en place sur Breizh-Tour. Le premier site pour le Morbihan est la forêt de Brocéliande. Un film consacré à l'histoire de l'Arbre d'Or y est présenté. L'église de Tréhorenteuc est également mise en avant. **« L'application marche. Les gens peuvent se connecter avec leurs téléphones portables. Cette application mobile permet dorénavant au visiteurs de procéder à une visite dynamique de plusieurs sites. Notre association s'est investie dans ce beau projet qui nous l'espérons sera générateur de croissance. Cette application est disponible sur IOS (APP STORE) et Android (GOOGLE PLAY) »**.



Rappelons que l'association a financé l'apparition de Tréhorenteuc et de son église sur ce site moyennant une somme de 500 euros par an. Toujours dans un souci de promotion du secteur, il a été suggéré d'obtenir un affichage sur la 2X2 voies d'intérêt régional. Une lettre doit être adressée en ce sens à la vice-présidente chargée du tourisme à la Région afin d'obtenir un affichage sur les routes.

Le député de la circonscription, Paul Molac, qui participait à cette journée, est intervenu pour témoigner de la bonne organisation de l'association et de faire part à l'assistance de son soutien.

Mais pour s'inscrire dans la durée, comme l'a fait remarqué le Président, toutes ces actions menées par l'association du Val sans retour et de Brocéliande nécessiteront à terme une relève **« Il faut faire venir des jeunes ! »** a ponctué Paul Anselin, évoquant aussi sa succession à la présidence de l'association **« Je ne serai pas éternel. J'ai l'intention de passer le relais dans deux ou trois ans. »** Le bureau de l'association a été élargi avec l'arrivée de Fabienne Briéro, représentante de la Communauté de communes de Maunon et de Michel Ruiz, chargé de la communication pour le numérique aux côtés de Jacky Ealet. Autres nouveaux venus invités à siéger dans le bureau : Gilles Dufeigneux (Conseil départemental 56), et les sponsors (Pierre Roussette pour le groupe Yves Rocher et Monsieur et madame Mallet pour Intermarché Ploërmel).

Composition du bureau. Président : Paul Anselin. Vice-présidents : Marie-Joseph Bissonnier, Henri Jobbé-Duval, Gérard Duchesne, Guy de Courville et Jacky Ealet. Secrétaire générale : Myriam Alloyer. Trésorier : Michel Touzé. Membres associés au bureau : Jean-Claude Chardron, Christian Le Cadre, Le capitaine Davignon, Daniel Gléhello, Françoise Grenier, Philippe Geffroy, le représentant de la Station biologique de Paimpont.

Composition du Conseil d'administration :

Les membres du bureau, les représentants de la Région Bretagne, des Conseils généraux 35 et 56, des Présidents des Communautés de communes et des maires des communes concernées. Des sponsors, de François Roche et de 10 représentants des militants de l'association (Sœur Soizic de l'Abbaye de la Joie Notre-Dame), Jean-Claude Coudé, Hubert Perruchot, Jean-Pierre Gauthier, Michel Le Maistre, Dominique Perruchot, Marie-Thérèse Leroy, Jeannine Mauny, Yves Thébaud.

Membres d'honneur : Francis Morice, Paul Tréhen et Nicole Chevillard.



L'actrice Claire Keim en tournage en forêt de Brocéliande



Les sapeurs-pompiers ne sont pas les seuls à utiliser un drone pour survoler le Val sans retour. Dans le cadre du tournage d'un téléfilm long-métrage qui sera diffusé au printemps prochain sur France 3, avec l'actrice Claire Keim en tête d'affiche, la société de production, la Compagnie Phares et balises, a également eu recours à un petit engin volant téléguidé pour réaliser des prises de vue au-dessus du Miroir aux fées en novembre dernier, avec la gracieuse autorisation de l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande, propriétaire du lieu. Encore une bonne promotion pour notre région !



«L'inconnu de Brocéliande» est une intrigue policière qui se déroule au coeur de la forêt légendaire où le corps d'un homme sans vie a été retrouvé. Un enfant en état de choc semble avoir été le témoin du crime. Les gendarmes enquêtent...

Atmosphère chargée de mystère

Ce téléfilm réalisé par Vincent Giovanni permettra aux téléspectateurs de France 3 de se retrouver avec les protagonistes de cette fiction dans plusieurs points mythiques de Brocéliande, en particulier dans des recoins secrets de la Haute-forêt, ou encore à l'entrée du Val sans retour où le drone utilisé lors du tournage offrira d'intéressantes prises de vues aériennes au-dessus du Miroir aux fées, de la lande sauvage de Gautro et des bois repaires de la fée Morgane...

L'actrice Claire Keim s'est déclarée particulièrement sensible au charme de Brocéliande, dont l'atmosphère chargée de mystère et la beauté des paysages correspondait parfaitement à ce thriller. Aux côtés de Claire Keim, on trouve aussi Fred Bianconi et Carole Bianic, présents sur la photo ci-dessous en compagnie de Jacky Ealet, pour l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande.



Un zoom sur les sponsors qui soutiennent les actions de l'association

Parallèlement aux apports financiers indispensables alloués par les collectivités locales, un certain nombre de sponsors sensibilisés par les actions menées par l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande se sont également investis utilement. Cela a particulièrement été le cas au lendemain des grands incendies de 1990 qui avaient ravagé les sites légendaires et patrimoniaux de Brocéliande. Depuis, ce mouvement d'accompagnement se poursuit lorsqu'il s'agit d'appuyer certaines opérations, telles que la récente restauration de l'Arbre d'Or ou encore le projet de reconstruction du Moulin de la vallée. Il n'est donc pas inutile de rappeler ici certains noms. Si malheureusement plusieurs grandes figures qui nous ont aidés ne sont plus, leur souvenir et notre gratitude demeure. Leurs successeurs pérennisent avec bonheur leurs engagements initiaux. Ils en sont remerciés ainsi que tous les autres sponsors qui manifestent leur générosité.

François Pinault : un coup de coeur



François Pinault, dont les racines bretonnes sont profondément ancrées dans la région rennaise, ne pouvait être insensible à la catastrophe consécutive aux incendies de la forêt de Brocéliande survenus en 1990. «En apprenant cette catastrophe, j'ai été très peiné et très touché. J'ai eu un coup de coeur. Mes racines et mon coeur sont en Bretagne. Il y a 25 ans, lorsque je me suis installé, les artisans locaux m'ont fait confiance. Aujourd'hui que j'ai les moyens, je veux venir en aide à ce pays pour que nos enfants et petits-enfants puissent venir découvrir ce lieu comme il était», confiait François Pinault à la presse lorsqu'il a décidé de financer le reboisement des zones sinistrées dans le cadre de l'action lancée par l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande.

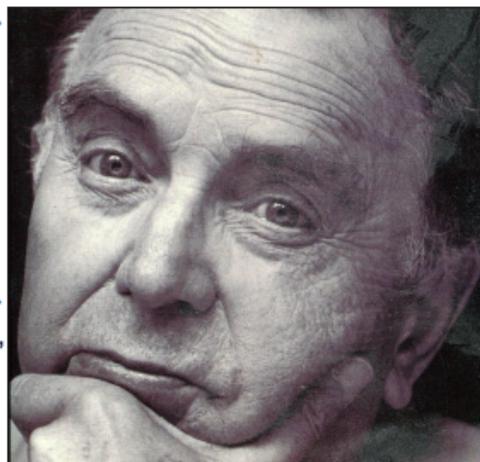


Fondateur du groupe Intermarché, Jean-Pierre Le Roch a manifesté à maintes reprises tout l'intérêt qu'il portait aux actions menées par l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande. Il fut l'un des premiers et principaux sponsors. Avec son épouse, il était d'ailleurs l'un des fidèles participants, toujours présent sur le terrain lors des réunions de l'association, ce qui lui permettait de suivre l'évolution des travaux et partager avec tous les acteurs concernés la passion qui était la sienne pour la forêt légendaire. Le souvenir de cette attachante personnalité reste présent chez ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer.

Yves Rocher et le soutien indéfectible du Groupe

Chacun sait combien toute la région doit à Yves Rocher en matière de développement économique et d'emploi. Son groupe se distingue aussi par ses activités étroitement associées à la nature. L'engagement de l'Homme de La Gacilly l'a bien sûr conduit à s'intéresser à l'emblématique forêt de Brocéliande et à soutenir les initiatives de l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande.

Le relais a été pris et même amplifié par l'action de son fils, Jacques Rocher, Maire de La Gacilly, dont l'engagement écologique national et international est exemplaire. Pierre Roussette, Président de la Communauté de communes de La Gacilly, nous accompagne également avec efficacité et demeure à l'écoute pour pérenniser le précieux soutien du Groupe.



Henri Jobbé-Duval avec le Salon du Livre

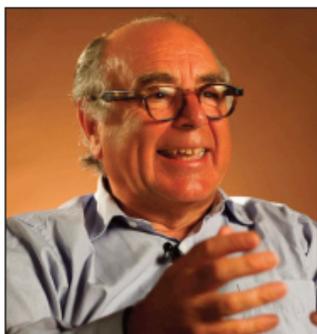


Figure de l'Art Contemporain, initiateur et organisateur de grands salons tels que la FIAC, le Salon nautique, le salon du Livre et de bien d'autres événe-

ments, Henri Jobbé-Duval est intervenu financièrement dans le cadre du Salon du Livre, se montrant ainsi l'un des premiers à se joindre au grand mouvement de solidarité qui s'est manifesté au lendemain des incendies de 1990. Depuis, il continue à manifester son intérêt pour l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande dont il est l'un des vice-présidents. Il préside en outre le Comité des sponsors de l'association.

Daniel Roullier, Président de la TIMAC

Grande figure malouine, Daniel Roullier est le premier employeur privé de la ville. Avec sa famille, il possède le leader européen des fertilisants et nutriments



pour animaux. Son entreprise est spécialisée dans la production de produits minéraux industriels, de produits pour le jardin, de phosphates alimentaires, dans les biodiversités marines ou encore dans la transformation des algues.

A l'instar de François Pinault, il a été l'un des premiers industriels à répondre présent avec son entreprise la TIMAC, pour rejoindre les rangs de ceux qui avaient la volonté de participer financièrement à la renaissance de Brocéliande après les grands incendies de 1990.

Antoine Dhénin et la famille Baud

Les membres de l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande se souviennent de la personnalité d'Antoine Dhénin, présent à l'assemblée générale de septembre 2014 en qualité de sponsor ayant participé financièrement à la récente restauration de l'Arbre d'Or de Brocéliande. Antoine Dhénin est président de l'AGAPA, un important groupe hôtelier. Avec la famille Baud, leur attachement à la Bretagne n'est plus à démontrer en matière d'environnement et de fidélité à l'histoire de la Bretagne. Cet attachement s'est manifesté grâce à leur soutien financier, spécialement pour l'anniversaire du combat de Saint-Marcel, le Vercors breton, ainsi que pour la restauration de l'Arbre d'Or de Brocéliande, à l'entrée du site légendaire et touristique du Val sans retour.



Laurence Caillaud : Centre Leclerc/Ploërmel

Laurence Caillaud qui est à la tête du Centre Leclerc de Ploërmel, figure dans les rangs des sponsors qui marquent leur intérêt pour Brocéliande en général et plus particulièrement pour les actions conduites par l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande. Elle demeure fidèle aux engagements de son époux, Patrick, dont le souvenir reste présent parmi les membres de l'association.



Plus récemment Intermarché après Jean-Pierre Le Roch

Prenant la suite du fondateur du Groupe, Jean-Pierre Le Roch, l'entreprise ploërmelaise des Celluloses de Brocéliande dirigée par Patrick Viseux, ainsi que le Centre Intermarché de Ploërmel de Jean-Claude Mallet (notre photo) continuent à manifester leur soutien auprès de



l'association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande. Jean-Claude Mallet et son épouse, comme ce fut le cas du fondateur du groupe, manifestent par leur présence aux réunions de l'association, tout l'intérêt porté aux projets qui leur sont présentés.



C'est arrivé à l'ASVB !



Les membres de l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande ont présenté leurs vœux de bonheur à leur président Paul Anselin et à son épouse Marie-Line, lors du mariage religieux célébré en septembre dernier à Ploërmel en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian et son épouse.



La télévision nationale japonaise était à l'entrée du Val sans retour à l'automne dernier, afin de présenter les sites de la forêt de Brocéliande et ses légendes aux téléspectateurs du Pays du Soleil Levant. L'équipe du tournage est tombée sous le charme du Miroir aux fées et de l'étonnant Arbre d'Or.